

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

Aigrefeuille d'Aunis • Anais • Ardillières • Ballon • Bouhet • Breuil la Réorte • Chambon
Ciré d'Aunis • La Devisse • Forges • Genouillé • Landrais • Le Thou • Marsais • Péré
Puyravault • Saint Crépin • Saint Georges du Bois • Saint Germain de Marencennes
Saint Mard • Saint Pierre d'Amilly • Saint Saturnin du Bois • Surgères • Virson • Vouhé



Aunis-
Sud

Ma Communauté
de Communes

3/ UNE CDC AU SERVICE
DE SES HABITANTS

9/ UNE CDC ATTRACTIVE
ET DYNAMIQUE

19/ UNE CDC GARANTE
D'UN AMÉNAGEMENT
ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT

26/ UNE CDC SOLIDAIRE
ET À L'ÉCOUTE

31/ UNE CDC ATTENTIVE
À L'ACCUEIL ET À
L'ACCOMPAGNEMENT
DE LA JEUNESSE

36/ UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE
TOURNÉE VERS L'AVENIR

41/ UNE CDC PORTÉE PAR
UNE GESTION SAINE



Jean Gorioux,
Président de la Communauté
de Communes Aunis Sud

Depuis sa création, le territoire Aunis Sud a changé. Les compétences et les missions de la Communauté de Communes se sont élargies. Suite à la naissance de la commune de La Devise, fusion de Vandr , Chervettes et Saint Laurent de la Barri re, nous construisons d sormais l'avenir   25 communes, et non plus   27.

Mais notre solidarit , qui fait notre force, est rest e la m me. Nos objectifs aussi, notamment dans les domaines prioritaires que sont l'emploi et le d veloppement  conomique. La CdC a le devoir de contribuer   l'attractivit  et   la vitalit   conomique du territoire en accompagnant tous les entrepreneurs, en favorisant la r ussite et en cr ant et en maintenant des emplois en Aunis Sud.

G n rer une dynamique positive tourn e vers la r ussite, c'est aussi garder l'humain au c ur de nos pr occupations. Les projets de vie de nos habitants doivent rester les moteurs de notre engagement et de notre d veloppement. Plus que jamais, d'un bout   l'autre du territoire, nous devons, ensemble, veiller   faire d'Aunis Sud un territoire de liens entre les habitants et avec les  lus, un territoire accueillant o  les mots *service*, *participation* et *accompagnement* prennent tout leur sens.

Bonne lecture !

Jean GORIOUX
Pr sident de la Communaut 
de Communes Aunis Sud



UNE CDC AU SERVICE DE SES HABITANTS

La Communauté de Communes a pour ambition de faire du développement harmonieux de son territoire un engagement concret. Elle tient à répondre aux attentes et aux besoins des acteurs locaux que sont les habitants, les associations ou encore les entreprises, avec un objectif : savoir anticiper les besoins actuels, mais aussi ceux qui s'exprimeront demain ! Pour ce faire, les élus communautaires et les services de la CdC s'appuient au quotidien sur un document stratégique essentiel : le projet de territoire. Véritable feuille de route pour les 10-15 années à venir, il définit et porte l'ensemble des projets à mener dans les domaines de l'économie, de l'urbanisme, de l'environnement, de la culture, du sport ou encore de l'énergie. Des orientations qui s'inscriront avec cohérence dans la continuité des actions et équipements qui animent et valorisent aujourd'hui le territoire.

42

élus communautaires

14

conseils communautaires

13

commissions
permanentes

82

agents

2017, UNE CDC RESPONSABLE AUX COMPÉTENCES NOUVELLES

De nouvelles compétences en 2017



- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs (*compétence obligatoire au 1^{er} janvier 2017*)
- Collecte, valorisation et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (*glissement de compétence optionnelle à compétence obligatoire en 2017*)
- Extension de la compétence Développement Économique (2017)

Les compétences obligatoires

Développement économique

- Animation et promotion économique du territoire
- Aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires
- Création et gestion d'immobilier d'entreprises (ex : Ateliers Relais, Pépinière d'entreprises Indigo)
- Mise en place de programmes de développement et de promotion touristique (itinéraires thématiques, villa gallo-romaine à Saint Saturnin du Bois)

Aménagement de l'espace

- Définition du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Instruction mutualisée des autorisations d'urbanisme
- Étude et création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
- Grands travaux d'aménagement (ex : futur Pôle Gare à Surgères)

Les compétences optionnelles

Politique du logement social, de l'habitat et du cadre de vie

Action sociale :

- Équipements destinés à la petite enfance et à la jeunesse

- Définition d'un Projet Éducatif Local pour coordonner les acteurs et les actions enfance/jeunesse
- CIAS : coordination des partenaires sociaux, aides financières et alimentaires aux publics en difficulté
- Logements d'urgence
- Soutien aux associations de formation et d'insertion
- Maison de l'Emploi

Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Gestion des déchets ménagers
- Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces végétales aquatiques envahissantes

Politique culturelle :

- Équipements culturels et leur animation (Conservatoire de musique, réseau des bibliothèques)

Politique sportive :

- Équipements sportifs (ex : complexes sportifs à Aigrefeuille et à Surgères)
- Animation en milieu scolaire et extrascolaire (ex : Vac-En Sport)
- Soutien aux manifestations sportives

Voirie relevant de la CdC

Les compétences facultatives

- **Gendarmerie** (gestion des bâtiments)
- **Mobilité** (mise à disposition de minibus, transports pour la natation scolaire)
- **Affaires scolaires** (frais de fonctionnement de la médecine scolaire, frais spécifiques pour les élèves en difficulté ou en situation de handicap)



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

42 ÉLUS POUR UNE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE COHÉRENTE

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Joël LALOYAUX *Aigrefeuille d'Aunis*
 Marie-France MORANT
Aigrefeuille d'Aunis
 Anne-Sophie DESCAMPS
Aigrefeuille d'Aunis
 Philippe GROULT *Aigrefeuille d'Aunis*
 Bruno GAUTRONNEAU *Anais*
 Jean-Marie TARGÉ *Ardillières*
 Emmanuel DEVAUD *Ballon*
 Annie SOIVE *Bouhet*
 Jean-Marc NEAUD *Breuil la Réorte*
 François GIRARD *Chambon*
 Daniel ROUSSEAU *La Devisse-Chervettes*
 Jean-Michel CAPDEVILLE *Ciré d'Aunis*
 Francis MENANT *Landrais*
 Christine BOUYER *Marsais*
 Christine JUIN *Péré*
 Philippe GORRON *Saint Crépin*
 Mayder FACIONE *Saint Georges du Bois*
 Walter GARCIA
Saint Germain de Marencennes
 Marie-Véronique CHARPENTIER
La Devisse-Saint Laurent de la Barrière
 Fanny BASTEL *Saint Pierre d'Amilly*
 Jean-Yves ROUSSEAU *Surgères*
 Sylvie PLAIRE *Surgères*
 Jean-Pierre SECQ *Surgères*
 Marie-Joëlle LOZACH SALAUN
Surgères
 Younes BIAR *Surgères*
 Catherine BOUTIN *Surgères*
 Stéphane AUGÉ *Surgères*
 Nathalie MARCHISIO *Surgères*
 Sylvain RANCIEN *Surgères*
 Daniëlle BALLANGER *Le Thou*
 Pascal TARDY *La Devisse-Vandré*
 Thierry PILLAUD *Virson*
 Thierry BLASZEZYK *Vouhé*

Assemblée délibérante, le Conseil est le cœur de la vie politique communautaire. C'est lui qui débat et vote les grandes orientations et projets qui lui sont soumis par les commissions. Les 42 délégués qui le composent sont tous des élus municipaux.

Le Conseil communautaire se réunit environ **tous les mois. Ces séances sont ouvertes au public**, une occasion d'en savoir un peu plus sur les projets qui nous concernent tous.

Le Président est élu par le Conseil communautaire, il est accompagné de 8 Vice-Présidents, chacun étant chargé d'une des grandes compétences de la CdC. Le Président convoque et préside le Conseil, puis organise la mise en œuvre des décisions prises par ce dernier en s'appuyant sur les services compétents de la collectivité.

LE PRÉSIDENT



Jean GORIOUX
 Saint Georges du Bois
 Finances

LES VICE-PRÉSIDENTS



Catherine DESPREZ
 Surgères
 1^{re} Vice-Présidente
 Développement
 économique et CIAS



Christian BRUNIER
 Le Thou
 2^e Vice-Président
 Enfance - Jeunesse
 Famille - Emploi
 Insertion/Affaires scolaires
 Habitat - Logement



Gilles GAY
 Aigrefeuille d'Aunis
 3^e Vice-Président
 Patrimoine et Services
 Techniques



Marie-Pierre CHOBELET
 Saint Saturnin du Bois
 4^e Vice-Présidente
 Tourisme et Communication



Raymond DESILLE
 Puyravault
 5^e Vice-Président
 Aménagement
 et Urbanisme



Patricia FILIPPI
 Saint Mard
 6^e Vice-Présidente
 Personnel et Culture



Marc DUCHEZ
 Genuouillé
 7^e Vice-Président
 Sport



Micheline BERNARD
 Forges
 8^e Vice-Présidente
 Environnement et
 Marchés Publics

4 ANS D'ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Une CdC de projets au service de ses habitants

1 projet de territoire à l'horizon 2030

1 voix au sein du nouveau Pôle
Métropolitain (9 intercommunalités,
512 000 habitants)

1 PLUi-H en cours de construction
pour une entrée en vigueur en 2019

42 élus communautaires

Près de **60** conseils
communautaires depuis 2014

82 agents contre 81 en 2014

809 délibérations votées en 4 ans

1 nouveau site internet,
1 profil Twitter et **5** pages
Facebook dédiées



Une CdC attractive

+ de 1 800 nouveaux habitants
depuis 2011

2 746 entreprises installées
en Aunis Sud

+ de 230 créations d'entreprises
(source : INSEE, 2015)

81 % comme le taux d'occupation
moyen de la Pépinière
d'entreprises Indigo

5 310 personnes renseignées
au Bureau de Tourisme à Surgères

1 915 lits touristiques marchands
pour **218** structures

1 étude d'offre d'hébergement
marchand

7 186 visites du site archéologique
à Saint Saturnin du Bois depuis 2014

Une CdC créative

+ de 3 000 participants aux
différentes manifestations
culturelles organisées

12 rendez-vous Cycle & Sound, soit
+ de 1 500 cyclistes, mélomanes
et gourmands

300 élèves inscrits et

16 professeurs au Conservatoire
de Musique

+ de 130 élèves inscrits à l'École
de Musique de la Petite Aunis

14 bibliothèques, dont 10 proposant
un catalogue en ligne

100 bénévoles et salariés mobilisés
pour la lecture publique

1 nouveau lieu culturel à l'étude

... et des **milliers** de séances
cinéma et une programmation
dédiée au jeune public au Palace
à Surgères



Une CdC équipée et aménagée

27 sites communautaires

4 814 dossiers d'actes d'urbanisme traités par le service Instruction

2,6 hectares de bâtiments gérés par les services techniques

2 complexes sportifs et **3** piscines

21 hectares de surface disponible à la commercialisation

37 hectares de réserve foncière

163 hectares de surface dédiée aux parcs d'activités



Une CdC solidaire et accueillante

1 118 demandes d'aides financières traitées par le CIAS

4 ménages accueillis dans l'hébergement d'urgence en 2017

971 familles bénéficiaires de l'épicerie solidaire

6 742 colis distribués par l'aide alimentaire à Aigrefeuille d'Aunis

Près de **25 000** personnes ont contacté la Maison de l'Emploi en 4 ans

1 intervenante sociale en gendarmerie

316 assistantes maternelles agréées, soit une capacité d'accueil de **1 130** enfants

100 950 entrées dans les 3 piscines communautaires sur les deux dernières saisons

29 clubs sportifs subventionnés

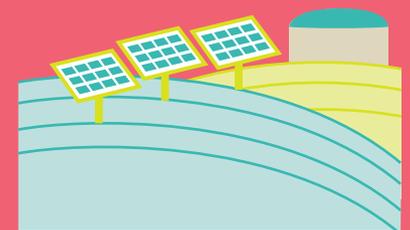
Une CdC éco-responsable

1 projet de ferme photovoltaïque, avec un objectif de 3 380 MWh d'électricité verte

21 % c'est la baisse du poids de la poubelle noire des ménages d'Aunis Sud suite au passage à la collecte incitative

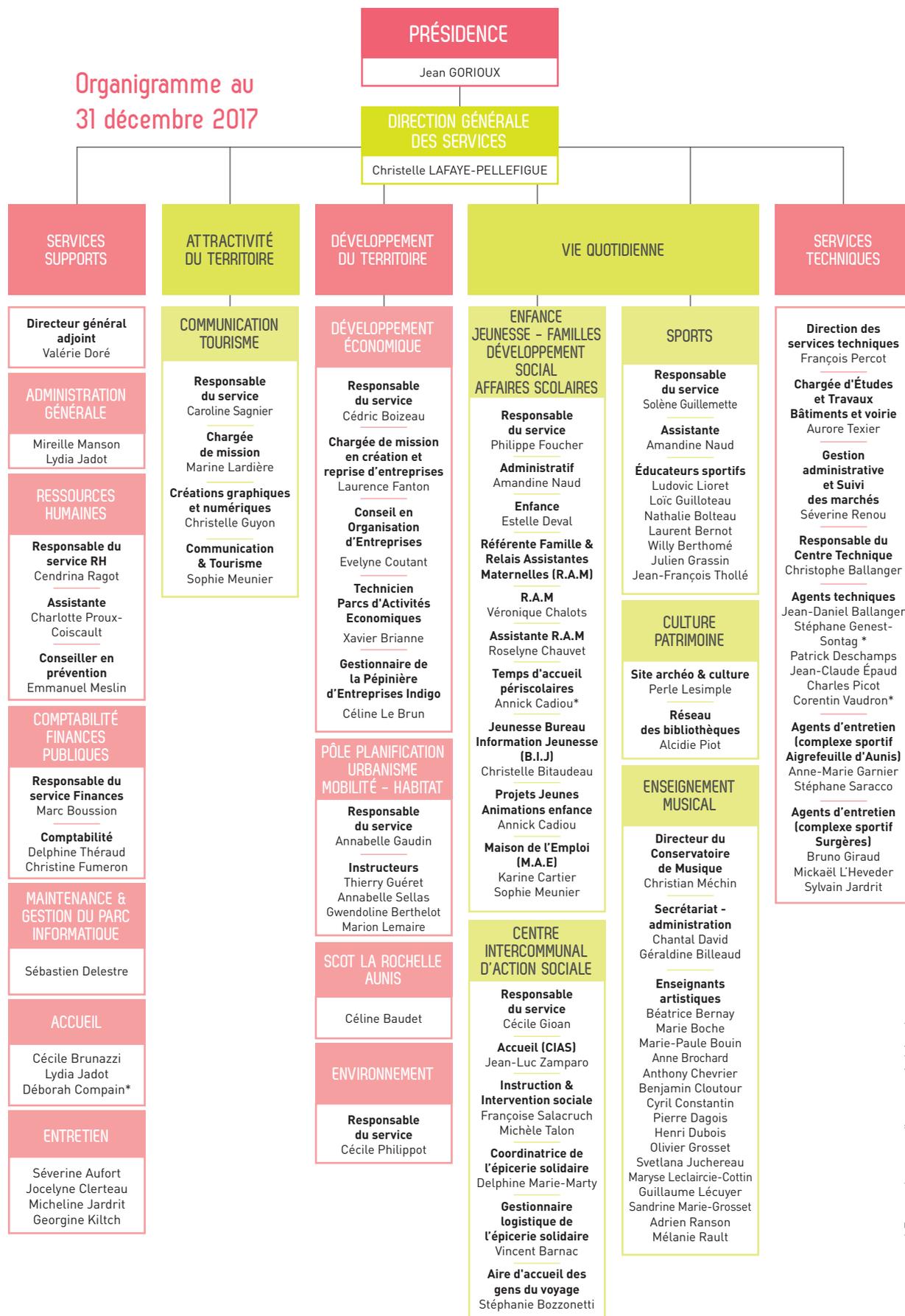
42 familles inscrites au Défi Familles à Énergie Positive 2017-2018

2 378 ragondins piégés pour préserver les milieux humides dans 19 communes



DES SERVICES AUX MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Organigramme au
31 décembre 2017



UNE CDC ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

Chacun peut trouver sa source d'épanouissement en Aunis Sud. Jeunes et moins jeunes, familles, entreprises, porteurs de projets, associations, artistes... L'attractivité d'un territoire repose sur ses acteurs et l'un des rôles de la Communauté de Communes est de valoriser les forces de son bassin d'emploi et de vie, qu'elles soient de nature économique, sociale, culturelle ou environnementale. Territoire dynamique, Aunis Sud met en commun tous ses atouts et ses ressources afin de proposer des services de qualité et une douceur de vivre singulière.

1859

personnes ont visité
le site archéologique

468

contrats traités par
la Pépinière Indigo

4927

personnes ont poussé les portes
de la Maison de l'Emploi

529

participants au festival
Cycle & Sound 2017

163

hectares de parcs
d'activités

10/

UNE CDC
ATTRACTIVE
ET DYNAMIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

GÉNÉRER UNE DYNAMIQUE POSITIVE POUR TOUS LES ENTREPRENEURS



2016	2017
297	105



2016	2017
535	363

34 personnes présentes
en entreprises

80,7 % taux d'occupation
annuel moyen

8 rencontres du Club des
entreprises Aunis Sud

2 télétravailleurs ont utilisé
l'espace coworking



La Pépinière d'entreprises Indigo

À destination des créateurs d'entreprises et des entreprises de moins de 3 ans, la Pépinière d'entreprises Indigo favorise leurs conditions de démarrage, de pérennité et de développement. Ses 1 550 m² disponibles à la location ont pour vocation d'accueillir, orienter et accompagner les entreprises en leur proposant des services personnalisés et collectifs.

Au cours de l'année 2017, un budget de 10 000 € a été consacré à la nouvelle campagne de communication de la Pépinière : page Facebook, site internet de la Communauté de Communes, campagne d'affichage, goodies, jeu concours avec 3 mois de loyers offerts à hauteur de 975 € HT et nouvelle plaquette Indigo.

L'attractivité du territoire et de la Pépinière passe aussi par l'image. En octobre 2017, deux clips promotionnels ont été diffusés sur les réseaux sociaux dans le but de susciter l'envie de s'implanter aux entrepreneurs ne connaissant pas le territoire, et aussi de faire mieux connaître la Pépinière à ceux déjà installés en Aunis Sud.

Entreprises : Aunis Sud a les clés de la réussite

La Communauté de Communes a fait du développement économique et de l'emploi des priorités. Pour générer une dynamique positive sur le territoire, elle mène une politique adaptée aux besoins concrets des entrepreneurs et aux réalités du marché de l'emploi.

Trois priorités ont été définies :

- **attirer de nouvelles entreprises** (cas concrets : requalification du parc d'activités à Surgères, création du parc d'activités Le Cluseau à Vouhé)
- **accompagner toutes les entreprises** (à travers les services de la Pépinière Indigo)
- **rapprocher les entreprises des demandeurs d'emploi** (conventions entreprises/enseignement supérieur, rapprochement entre acteurs de l'insertion et de l'emploi, travail complémentaire entre service Développement Économique et Maison de l'Emploi)

La CdC accompagne les porteurs de projet et les entreprises

La Pépinière d'entreprises Indigo accompagne les porteurs de projets et jeunes entrepreneurs en leur fournissant toutes les clés pour répondre aux exigences du monde de l'entreprise. En 2017, un atelier de professionnalisation "Qui fait quoi pour moi ?", organisé en partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, a permis un dialogue entre les 7 participants sur une thématique spécifique liée à leurs activités professionnelles.

En conformité avec l'objectif communautaire de soutien et d'accompagnement des entreprises dans leurs processus de développement et de création d'emplois, la Pépinière s'attache à répondre à toutes les interrogations (locaux, financements, statuts, fiscalité) pour délivrer des conseils personnalisés et faciliter les démarches des entrepreneurs, dans toute la diversité de leurs profils.

La Pépinière Indigo offre également différents dispositifs d'accueil pour les entreprises de moins de 5 ans :

- un bail de deux ans (renouvelable 1 fois)
- un espace de coworking

- des locations ponctuelles pour les entreprises locales ou extérieures au territoire

- 4 ateliers relais au cœur de la ZI Ouest à Surgères pour l'accueil provisoire des entreprises.

Une nouvelle plateforme pour l'emploi

Animé par l'objectif d'encourager le recrutement et de faciliter les recherches des demandeurs d'emploi, Aunis Sud s'est équipé de la **plateforme emploi Jobijoba**, nouvel outil numérique conçu pour mettre plus facilement et rapidement en relation les entreprises avec les demandeurs d'emploi, devenant ainsi une vitrine au service de l'attractivité du territoire.

Conférence sur la Loi El Khomri

Que change la Loi Travail dans notre quotidien ? La question a été posée lors d'une conférence le 28 mars 2017. L'occasion d'aborder, avec l'aide du cabinet Fidal, les thèmes de la modernisation du dialogue social, du temps de travail, du compte personnel d'activité, des accords d'entreprises ou encore du suivi médical.

2 746 entreprises en Aunis Sud

14 414 actifs en Aunis Sud



ZOOM SUR UN HÉBERGEMENT MARCHAND À L'ÉTUDE

La CdC a lancé une étude d'opportunité de développement d'un hébergement marchand et du dimensionnement d'un projet, ainsi que de sa faisabilité économique, financière et juridique.

Diversifier l'offre d'hébergement mar-

chande : tel est le défi que s'est fixée la CdC. Avec une question qui revient avec insistance : est-il opportun de créer une nouvelle offre d'hébergement à destination d'une clientèle touristique mixte, à la fois d'affaires et de particuliers ?

En contribuant à l'attractivité et au dynamisme économique du territoire, la CdC a pour objectif final de disposer de tous ces éléments de viabilité destinés aux porteurs de projets susceptibles de s'installer.

LES PARCS D'ACTIVITÉS, LEVIERS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 163** hectares de zones d'activités
- 21** hectares de surface disponible et commercialisable
- 37** hectares de surface en projet, commercialisable à court, moyen ou long terme

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la création et la gestion des parcs d'activités économiques relèvent de la seule compétence de la CdC. Un agent est donc spécifiquement chargé de l'aménagement et de la gestion des parcs d'activités : achat et viabilisation des terrains, gestion des découpages des parcelles, constitution et mise à disposition des réserves foncières, etc.

La Communauté de Communes Aunis Sud dispose de 8 parcs d'activités artisanales, industrielles ou commerciales sur l'ensemble du territoire : Aigrefeuille d'Aunis, Le Thou, Ciré d'Aunis, Forges, Saint Georges du Bois, Surgères et Vouhé.

Ce dernier a vu le jour en octobre 2017. Dénommé "Le Cluseau", il s'étend aujourd'hui sur plus de 3 hectares à la suite de la viabilisation de 12 parcelles de 1 275 à 4 818 m², toutes propriétés de la CdC. Cette opération d'extension est mise principalement à disposition d'entreprises artisanales.

Parmi les objectifs de la Communauté de Communes, l'amélioration de la capacité d'accueil des parcs existants a son importance, et l'acquisition de nouveaux terrains permet de disposer d'une réserve foncière et donc d'anticiper le développement des futurs projets d'implantation.



MAISON DE L'EMPLOI :

UN GUICHET UNIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION SUR L'EMPLOI EN AUNIS SUD

Dédiée à l'emploi, la formation et l'insertion, la Maison de l'Emploi poursuit sa mission principale : **offrir un service de proximité accessible et personnalisé**, ainsi qu'une mutualisation de la documentation et de l'information pour tous les publics. Avec un objectif : informer, conseiller et orienter le mieux possible pour faciliter une recherche d'emploi, une démarche de reconversion, un projet de formation, etc.

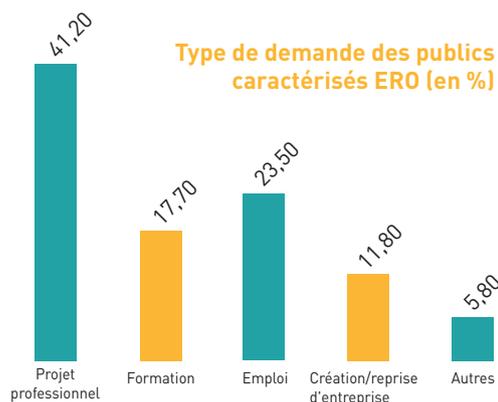
Deux agents de la CdC réalisent un premier accueil, tandis que deux autres sont en charge de l'animation du Bureau Information Jeunesse.

Depuis 2015, un conseiller du dispositif ERO (Espace Régional d'Orientation) est présent sur place pour orienter toute personne souhaitant changer de cursus scolaire, construire un nouveau projet professionnel, créer une entreprise, se former ou obtenir une Validation des Acquis de l'Expérience.

Plusieurs temps forts ont marqué l'année 2017 :

- l'accueil du dispositif Garantie Jeune
- une rencontre avec des agences intérim en novembre
- une exposition consacrée aux métiers de l'efficacité énergétique.

En 2017, la Maison de l'Emploi a également poursuivi sa collaboration avec ses partenaires permanents et réguliers : Mission Locale, Pôle Emploi, AXYS, Prométhée/Cap Emploi 17, CIDFF 17 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles), Espace Mosaïque, Insup Aquitaine, Le Cirfa Bureau Terre.



4 927

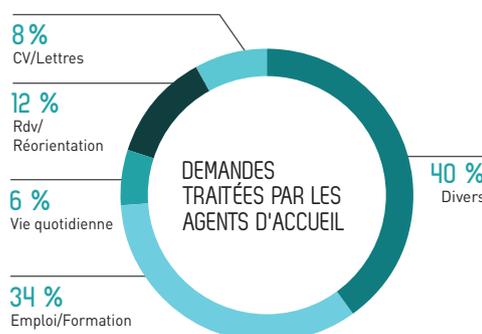
personnes ont fréquenté la Maison de l'Emploi

2 241

contacts établis avec différents organismes

2 686

demandes traitées directement par les chargées d'accueil de la Maison de l'Emploi



TOURISME : FAIRE D'AUNIS SUD UN TERRITOIRE DE VIE ET DE PARTAGE



1859

personnes ont visité
le site archéologique
en 2017

546

visiteurs
(visites commentées
et ateliers)

311

scolaires

350

personnes pour
les accueils de loisirs
et RAM

652

personnes lors
des manifestations
culturelles

Le site archéologique à Saint Saturnin du Bois

En 2017, la Communauté de Communes a poursuivi les travaux de mise en valeur réalisés l'année précédente, en respectant l'esthétique du lieu et la conservation des vestiges selon les 3 états du site : occupation antérieure à la villa, villa gallo-romaine et occupation du premier Moyen Âge. L'opération de consolidation des maçonneries a avancé pour protéger le site tout en améliorant la visibilité de ses structures. De nouveaux vestiges ont été présentés au public pendant la saison 2017.

Une médiatrice du patrimoine ainsi qu'une stagiaire ont rejoint l'équipe le temps de la saison dans le but d'assurer les visites commentées et les ateliers pédagogiques. Le site a poursuivi son action pédagogique, notamment vers le très jeune public pour rendre l'archéologie accessible aux tout-petits. Le chantier s'est transformé en bibliothèque à ciel ouvert lors du festival "Partir en livre", temps fort événementiel commun avec le réseau des bibliothèques. L'offre très jeune public a comblé les participants, notamment avec la Journée Famille, projet monté avec les RAM.

Pendant toute la durée du chantier, les visiteurs ont pu observer les techniques utilisées par les maçons, qui ont également participé au premier Apéro'fouille avec extinction de chaux vive devant le public. La valorisation paysagère passe aussi, naturellement, par les plantes : un programme de végétalisation est toujours en cours pour matérialiser les surfaces des bâtiments disparus. Plusieurs prestations ont été finalisées : mise en place d'une barrière de protection sur l'observatoire, engazonnement des abords, terrassement, mise en place de murs en pierres sèches pour valoriser l'aile ouest, etc.

Entre paysage et médiation, l'offre culturelle du site s'est étoffée en 2017 : festival de lecture, spectacles in situ, atelier d'écriture, résidence d'artiste, scène ouverte aux compagnies de théâtre. Chaque animation culturelle s'intègre au projet global de médiation et veut traduire l'histoire du site à toutes les générations, en faisant dialoguer pierres, plantes et pratiques artistiques.

Le Festival Cycle & Sound

Pour la 9^e année consécutive, Cycle & Sound a célébré l'arrivée du printemps et la douceur de vivre sud-aunisienne en alliant musique, balade à vélo et patrimoine local. Ouverte à tous, cette édition festive et conviviale a été un succès avec 529 personnes présentes. Les participants ont sillonné les routes des trois communes de Forges, Le Thou et Virson, en compagnie de deux comédiens, présents sur les 3 dates. Soleil, concert et ambiance festive étaient au rendez-vous de la manifestation, appréciée des petits comme des grands.

L'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP)

L'année 2017 a été synonyme de changement pour l'OTAMP : publication de nouveaux statuts suite à la disparition du Pays d'Aunis, mise en place d'un nouveau comité de direction et arrivée d'une nouvelle directrice.

En janvier, la CdC a lancé des travaux de réaménagement du bureau de tourisme à Surgères, pour proposer au public un espace plus clair et plus adapté aux cir-

culations. L'activité de l'Office s'est par ailleurs concentrée sur la création du nouveau site internet, lancé en mai, avec la volonté de mettre en valeur les ambassadeurs du territoire, les experts locaux et les destinations phares en Aunis Sud. Nouveauté de l'année : 4 livrets papier "Mes lieux préférés" ont vu le jour, avec un découpage du territoire en 4 zones : Marans, La Rochelle, Surgères et la Venise Verte.

Mise à jour et entretien du schéma vélo

La CdC souhaite développer et améliorer son offre touristique en direction des cyclotouristes. Le territoire compte 200 km d'itinéraires cyclables, répartis sur 8 boucles allant de 11 à 45 km. Alors que le vélo constitue l'une des pratiques incontournables du territoire, le balisage et les dépliants de communication n'étaient plus à jour et manquaient d'homogénéité. Le service a donc entrepris en 2017 une mise à jour de l'ensemble des circuits : entretien des balises, actualisation des boucles vélo, identification des producteurs et activités à proximité, et réflexion sur la réalisation de deux nouvelles boucles.



ZOOM SUR

L'OFFICE DE TOURISME AUNIS MARAIS POITEVIN

2 Communautés
de Communes

47 communes

59 996 habitants

13 027 lits
touristiques

13 756 personnes
renseignées

10 604 personnes
accueillies en bureau

1 481 personnes
accueillies hors les murs

21 animations
articulées autour de
4 thématiques animées
par 9 intervenants

69 sorties réalisées

29 035 visites
du site internet
sur la période estivale

CULTURE : UNE PROGRAMMATION OUVERTE

À TOUTES LES PRATIQUES ET À TOUS LES PUBLICS

+de 80 bénévoles
et 9 salariés

10 bibliothèques rassemblées
en réseau informatique

1 catalogue commun
consultable sur le site internet
du réseau des bibliothèques

bibliotheques.aunis-sud.fr

Le Réseau des bibliothèques

Inaugurée par la signature de la charte informatique fin 2015, l'informatisation des 10 bibliothèques volontaires s'est achevée en 2017. Au total, plus de 50 000 documents sont consultables sur un catalogue commun, mis en ligne sur le portail du Réseau des bibliothèques. Grâce à ce dernier, les habitants ont accès depuis chez eux à des services complémentaires à distance bien pratiques : compte personnel pour gérer les prêts, réservation de documents, etc.

L'année 2017 a été marquée par la première édition de la manifestation "La lecture part en fouille", en partenariat avec le site archéologique à Saint Saturnin du Bois. Organisé dans le cadre du festival "Partir en livre", l'événement est proposé par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Centre National du Livre avec la participation du Salon du Livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis. Destinées à un public jeunesse, les animations ont rassemblé plus de 300 personnes. Bibliothèque hors les murs et activités ludiques étaient proposées, mais le temps fort a été la lecture autour des poèmes d'Ausone illustrée par des aquarelles réalisées et projetées en direct.

L'été 2017 a également vu fleurir des boîtes à livres dans les piscines intercommunales à l'occasion de la manifestation "Un livre, un transat". Ce sont au total 254 ouvrages pour un lectorat jeune et adulte qui, donnés par les bibliothèques du réseau, ont voyagé et fait l'objet d'échanges sur le territoire.

Les subventions culturelles

Sur l'année 2017, le service culturel de la Communauté de Communes Aunis Sud a présenté 18 dossiers, pour un montant total de 334 125 €, dont 274 000 € pour Le Palace et 41 000 € pour l'École de Musique de la Petite Aunis.

334 125 €

de subventions versées
au titre de la culture



LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE : POUR SUIVRE ET RENFORCER LA DÉCOUVERTE ET L'APRENTISSAGE DE LA MUSIQUE POUR TOUS

Développer ses actions, faire évoluer ses pratiques, proposer un enseignement diversifié et qui permet à chaque enfant, adolescent et adulte de s'épanouir pleinement dans une pratique artistique : tels ont été les objectifs de l'équipe pédagogique du Conservatoire pour la saison culturelle 2016/2017.

Au carrefour de la pédagogie et de la diffusion, la programmation de l'action culturelle offre aux élèves du Conservatoire les moyens de partager leurs émotions artistiques avec le public et de faire l'expérience de la scène. De nombreux jeunes élèves ont pu découvrir la pratique musicale grâce aux différents projets menés en milieu scolaire, comme les Soirées vocales, la Fanfare itinérante et la Grande fanfare. Plus de 50 événements en 2017 ont donné du sens à la formation des élèves, à la rencontre de différents lieux sur le territoire et de nouveaux publics.

Parmi les grands projets portés en 2017 :

■ **concert des 3 chœurs du Conservatoire**, avec le groupe vocal de la classe de chant, à Surgères ;

■ **le projet interdisciplinaire autour des musiques de dessins animés**, en partenariat avec les Ateliers Numériques du Palace, à Ciré d'Aunis ;

■ **le concert Focus sur les cuivres**, avec la venue du Grand Ensemble de Cuivres des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon, à l'occasion du "Brass Expérience", nouvel ensemble amateur du Conservatoire ;

■ **organisation de trois soirées vocales** en partenariat avec l'Éducation Nationale pour la 13^e année consécutive. 420 élèves participants, accompagnés par les professeurs du Conservatoire, à Chambon, Le Thou et Surgères ;

■ **des échanges avec les Conservatoires de la région**, comme la classe d'orgue qui a travaillé avec le compositeur Christophe Marchand ;

■ **le grand concert Chœur et Orchestre cordes**, à Surgères et Aigrefeuille d'Aunis, avec la participation d'un trio de jazz pour l'œuvre de Bob Chilcott, "A little Jazz Mass" : 80 participants ;

■ **la poursuite des stages Musiques Actuelles** avec une prestation lors de la journée Cap Loisirs, à Aigrefeuille d'Aunis ;

■ **l'innovation pédagogique**, avec la suppression du cours de solfège traditionnel et des examens de changement de cycle traditionnels pour rendre l'élève acteur de sa formation.



300 élèves

16 professeurs

13 disciplines instrumentales enseignées

14 pratiques collectives

POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE EN AUNIS SUD

40

membres au Conseil
de développement

Conseil de développement : une assemblée citoyenne force de proposition

Conséquence de la dissolution du Syndicat mixte du Pays d'Aunis, la CdC a créé un conseil de développement commun avec la CdC Aunis Atlantique. Elles ont lancé en mai 2017, un appel à candidature pour rassembler les citoyens volontaires au sein du nouveau Conseil de développement de l'Aunis.

Bénévoles issus de la société civile, ses membres forment un collectif de citoyens prêts à réfléchir ensemble pour donner leur avis ou proposer aux élus des actions à mener sur le territoire.

Le Conseil a axé ses réflexions autour de trois thématiques majeures :

- Bien se déplacer
- Bien s'alimenter
- Bien habiter

Soutien financier de la CdC aux acteurs locaux

Dans le cadre de ses compétences, la CdC Aunis Sud peut donner un coup de pouce à travers le versement d'une subvention.

L'attribution d'aides aux associations ou aux communes est **une démarche volontaire de la CdC** qui a identifié le tissu associatif et les acteurs locaux comme des éléments moteurs du développement sur le territoire.

	Subventions 2017	Subventions 2016	
Projet Éducatif Local	1 039 076 €	1 036 749 €	+ 2 327 €
Social	156 721 €	144 048 €	+ 12 673 €
Culture	334 125 €	334 125 €	-
Sport	41 974 €	40 331 €	+ 1 643 €
Développement économique	1 800 €	1 800 €	-
Habitat	2 856 €	2 830 €	+ 26 €
TOTAL	1 576 552 €	1 559 883 €	+ 16 669 €
CIAS	404 000 €	340 000 €	+ 64 000 €
TOTAL [avec CIAS]	1 980 552 €	1 899 883 €	+ 80 669 €

UNE CDC GARANTE D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ ET COHÉRENT

Dans la lignée des orientations stratégiques définies par le Projet de territoire 2015-2030, la Communauté de Communes Aunis Sud s'emploie à aménager de manière cohérente le territoire. Proposer des équipements et des services adaptés aux usages quotidiens de ses habitants et de ses acteurs économiques constitue le cœur de l'action communautaire. Face aux mutations du cadre réglementaire et en accompagnement de dispositifs d'envergure (PLUi-H, ScoT), la CdC doit s'adapter et continuer à améliorer la qualité du cadre de vie d'Aunis Sud, tout en anticipant les besoins que les Sud-Aunisiens pourraient exprimer dans les années à venir.

10

parcs d'activités

27

sites communautaires

1820

dossiers instruits par
le service Instruction

50 000€

investis pour les complexes
sportifs à Aigrefeuille d'Aunis
et Surgères

AMÉNAGEMENTS FONCIERS :

DES ÉQUIPEMENTS OPÉRATIONNELS POUR FAVORISER L'INITIATIVE ET L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Aménagement du parc d'activités économiques du Cluseau à Vouhé

Ce nouveau lotissement d'activités est réparti en 12 lots, dont un de moyenne superficie (4 821m²) et 11 autres plus petits, avec une superficie moyenne de 1 500 m². Ils sont destinés à des usages artisanaux, voire commerciaux, et sont répartis autour d'une voirie double-sens terminée par une raquette de retournement.

L'aménagement général s'appuie sur la création d'une voie d'insertion depuis la placette qui est elle-même raccordée à la RD118. Cette voie permet de distribuer les entrées de véhicules des différents lots et prévoit des places de stationnement pour les poids lourds et les véhicules légers.

Le traitement paysager a permis le maintien des haies bocagères existantes, et de nouvelles ont été plantées afin de maintenir la structuration du paysage agraire local. La plantation d'une bande boisée de 20 m de large à l'est du terrain permet d'isoler le parc d'activités des habitations alentours.

Chaque lot dispose des réseaux d'eau potable, d'électricité et de téléphone. Les terrains sont commercialisés au prix de 17€/m² HT.

Aménagement d'un lotissement sur le parc d'activités économiques de la Métairie à Surgères

Pour répondre au besoin de développement des entreprises sortantes de la Pépinière Indigo qui ont manifesté leur intérêt à se maintenir sur le parc d'activités de la Métairie, la Communauté de Communes a créé les conditions de ces futures implantations. Un lotissement d'activités, composé de deux lots à bâtir à proximité de la Pépinière, a été créé.

Cession de terrain sur les parcs d'activités économiques

- En 2017, la Communauté de Communes a approuvé la vente de trois terrains pour une surface totale de 15 547 m². Ces cessions concernent deux terrains sur le site du Fief Magnou, à Forges, et un troisième terrain au Thou, sur le site du Fief Girard (tranche 2).

- En matière de cession foncière, onze actes de vente ont été signés, faisant suite à des délibérations prises antérieurement. Ces actes correspondent à une surface cumulée de 5,37 hectares, répartis sur les parcs d'activités de la Métairie et de l'Ouest à Surgères, du Fief Saint-Gilles à Saint Georges du Bois et du Fief Girard Est et la tranche 2 au Thou.



URBANISME ET MOBILITÉS :

DES PROJETS STRUCTURANTS EN RÉFLEXION ET L'ÉLABORATION DU PLUI-H COMME HORIZON

Le Pôle Gare à Surgères : plan d'aménagement validé

Associant le Conseil Départemental et la SNCF à la Communauté de Communes, le projet vise à organiser l'intermodalité en développant et en réorganisant l'offre de stationnement, tout en répondant à des objectifs de sécurité et d'accessibilité.

L'année 2017 a constitué une année de validation par l'ensemble des partenaires. L'avant-projet n°2 et ses principes d'aménagement sont actés :

- **l'objectif prioritaire est la constitution du Pôle comme un espace public urbain**, tous modes, qui répond aux objectifs d'une zone 30.

- **le travail de ralentissement** sur l'ensemble de l'emprise projet s'appuie sur deux registres : les outils classiques du traitement routier (ralentisseurs, plateaux, rétrécissement voiries) et la constitution d'une ambiance de type espace public.

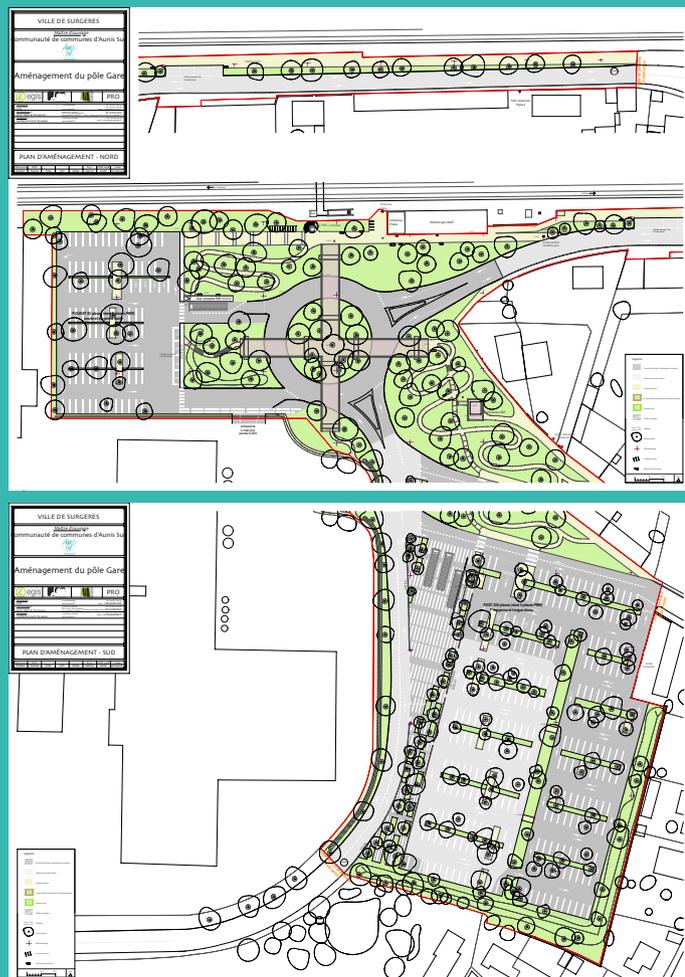
- **les passerelles sont une alternative aux circulations basses**, sans exclure ces dernières, pour donner aux usagers la possibilité d'éviter les véhicules, notamment les camions. Elles se trouvent sur un jardin planté de sedums en haut d'un édicule formant un observatoire vers l'église.

- **les cycles circulent dans l'ensemble des espaces accessibles au niveau du sol**. Pour limiter les confrontations avec les camions, il est prévu une voie mixte piétons-cyclistes, indépendante de la voie automobile et surplombant l'essentiel du parcours est-ouest.

- **de grands arbres seront disposés autour de la passerelle** pour créer une ambiance naturelle.

- les espaces publics devant la gare et le square seront des **lieux apaisants avec des éléments de confort**, comme l'ombre des plantes.

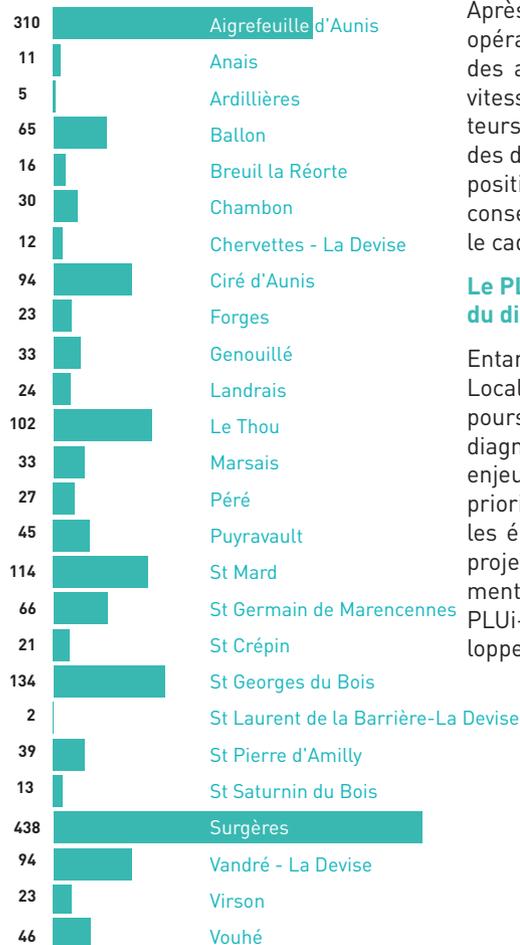
- **le principe de gratuité sera appliqué pour les parkings** avec un système de ticket pour le parking courte durée (tranches horaires gratuites).



URBANISME ET MOBILITÉS :

DES PROJETS STRUCTURANTS EN RÉFLEXION ET L'ÉLABORATION DU PLUI-H COMME HORIZON

Nombre de dossiers instruits par commune



Service commun d'instruction du droit des sols

Après trois années de fonctionnement opérationnel, le service d'instruction des autorisations d'urbanisme a pris sa vitesse de croisière. Les quatre instructeurs prennent en charge le traitement des dossiers d'urbanisme et sont à la disposition du public sur rendez-vous, pour conseiller sur les règles applicables dans le cadre de projets.

Le PLUi-H : Aunis Sud 2030, du diagnostic au projet

Entamée en 2016, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit dans le respect du calendrier. Le diagnostic a permis d'identifier les grands enjeux pour le territoire et de dégager les priorités pour l'avenir. Sur cette base, les élus ont travaillé sur la définition du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), seconde étape du PLUi-H. Il formalise la stratégie du développement d'Aunis Sud pour 2030.

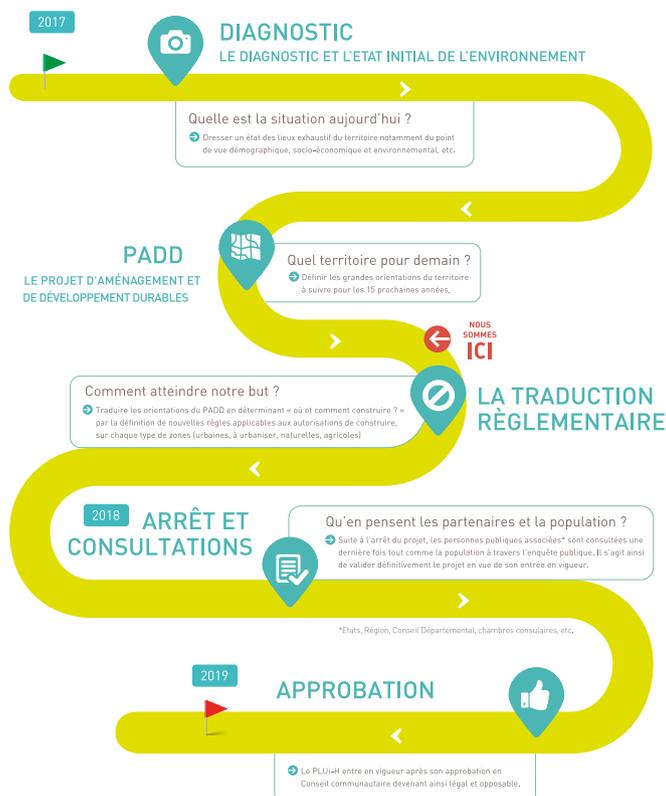
Le projet s'articule autour de 3 grands principes :

- **renforcer la qualité de vie et préserver l'identité du territoire**
- **s'appuyer sur un environnement qualitatif** pour renforcer et impulser de nouvelles dynamiques économiques
- **profiter de l'attractivité du territoire pour rééquilibrer le développement** et répondre à l'ensemble des besoins en terme d'habitat.

En 2017, les orientations du PADD ont été présentées à la population à l'occasion de 4 réunions publiques, durant lesquelles une exposition évolutive a fait œuvre de pédagogie en éclairant les participants sur tous les tenants et aboutissants de la démarche. Dans le même souci de pédagogie et d'information citoyenne, la CdC a également publié et distribué les deux premières lettres d'informations : "Ma lettre du PLUi-H".

+ DE 1 820

dossiers instruits en 2017



SCOT LA ROCHELLE AUNIS :

LE MARCHÉ POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE EST LANCÉE

Le Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis a été créé en 2016, avec pour mission l'élaboration, l'approbation, le suivi, la révision et l'évaluation d'un SCoT (nouveau document de planification territoriale) à l'échelle de son périmètre, en lien avec ses membres : la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et les Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique.

Lancé en octobre 2017, le marché concerne l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale La Rochelle ; Aunis, valant mise en révision d'une part du SCoT de l'Agglomération de La Rochelle et d'autre part, du SCoT du Pays d'Aunis qui intègre un Document d'Aménagement Commercial (DAC). Le Pays d'Aunis regroupait alors les CdC Aunis Atlantique et Aunis Sud.

Dans ce cadre, les élus du Syndicat mixte ont souhaité se faire assister sur un double volet :

- **la construction d'une culture commune de travail** entre l'ensemble des acteurs des territoires
- **l'élaboration du futur schéma** de cohérence territoriale La Rochelle Aunis

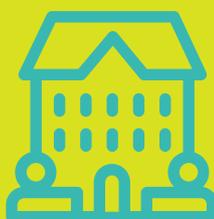
Le planning d'élaboration suit deux grands cycles afin de prendre en compte les élections municipales de mars 2020.

PLANNING PRÉVISIONNEL - ÉLABORATION DU SCOT LA ROCHELLE AUNIS



Habitat : tout savoir sur le logement

Dans le cadre de sa compétence "Politique du logement social, de l'Habitat et du Cadre de vie", la CdC a été sollicitée par l'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement. Pour assurer une présence sur le territoire, l'association propose depuis 2014 des permanences gratuites et sur rendez-vous au sein du CIAS, tous les 4^e jeudis du mois.



Un bilan positif :

369

contacts

46

permanences
au CIAS en 2017

BÂTIMENTS ET SERVICES TECHNIQUES :

DES ÉQUIPES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE



Pour assurer la gestion et l'entretien du patrimoine communautaire, la Communauté de Communes dispose d'une quinzaine d'agents, regroupés au sein de la Direction des Services Techniques.

Le Centre Technique Communautaire, implanté dans la ZA du Fief Girard (Le Thou), regroupe des équipes d'agents techniques polyvalents disposant pour certains de qualifications spécialisées (électricien, menuisier, espaces verts). L'année 2017 a été charnière puisque ces équipes ont vu à la fois le départ en retraite de leur chef de service et la nomination d'un nouveau responsable.

Études réalisées en 2017

L'opération d'extension du siège social de la Communauté de Communes Aunis Sud, approuvée au budget principal 2015, a conduit, après la définition du programme, au choix d'un maître d'œuvre.

Le choix de l'architecte a été mené par l'intermédiaire d'un jury de concours, seule procédure formalisée compatible avec les règles de marchés publics pour ce type d'opération. Le 29 juin 2017, le cabinet Iléana POPEA Architecte, à Royan, a été retenu pour assurer les études et la coordination des travaux.

Principaux travaux réalisés sur le patrimoine communautaire en 2017

■ Piscines intercommunales

En 2017, plus de 215 000 € ont été investis par la CdC pour les piscines intercommunales :

PISCINES	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT TTC
Aigrefeuille d'Aunis	Reprises ponctuelles de résine sur le grand bassin	6 335,72 €
	Réhabilitation du petit bassin avec reprise totale du revêtement	43 683 €
	Remplacement de la pompe à chaleur pour le réchauffage des eaux des bassins	101 406,90 €
	Autres travaux divers	4 933,25 €
Surgères	Réfection des douches et des toilettes	4 551,10 €
	Réhabilitation de la pataugeoire et de ses abords	19 324,92 €
	Installation d'un store d'ombrage à la caisse	2 319,00 €
	Sécurisation des gradins (rambardes et marches supplémentaires)	2 488,60 €
	Autres travaux divers	8 074,60 €
La Devise-Vandré	Remplacement des gardes corps autour de la zone de bassin	17 921,52 €
	Travaux de remplacement de clôture (1 ^{re} partie)	1 722,00 €
	Autres travaux divers	2 595,10 €



■ Autres équipements sportifs

Plus de 50 000 € d'équipements et de travaux ont été investis pour les complexes à Aigrefeuille d'Aunis et à Surgères. La principale opération engagée a été la pose de clôtures, de mains courantes et d'abris de touche à Aigrefeuille d'Aunis, pour un montant total de 29 370,36 € TTC.

MARCHÉS PUBLICS :

DES PRESTATIONS AU SERVICE DE L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Marchés supérieurs à 209 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ	Date de décision d'attribution
2017-007	Mission de Maîtrise d'Oeuvre pour l'extension du siège social de la Communauté de Communes Aunis Sud	Iléana POPEA Architecte DPLG	64 Avenue de Pontailac	17200 ROYAN	51 mois	234 350 €	18/09/2017
2017-008	Exploitation des installations de chauffage, climatisation, eau chaude sanitaire et ventilation des communes d'Aigrefeuille d'Aunis, Ardillières, St Georges du Bois, Surgères et de la CdC Aunis Sud - Lot 5 - Communauté de Communes Aunis Sud	IDEX Energies	ZA Actipolis II 2 rue Nully de Harcourt	33610 CANEJAN	8 ans	401 277,36 €	17/11/2017

MARCHÉS DE TRAVAUX

Marchés inférieurs à 5 225 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ	Date de décision d'attribution
2017-003	Remplacement de la Pompe à Chaleur eau/eau de la piscine d'Aigrefeuille d'Aunis	Chauffage Sanitaire de L'Aunis	ZA Les Bries Route des Vergers	17430 LUSSANT	9 semaines	73 858.58 €	20/03/2017
2017-006	Travaux préalables d'aménagement pour la construction d'un bâtiment industriel démontable à usage associatif	EUROVIA Poitou -Charente - Limousin	7 Rue Ampère ZA de la Come Neuve	17134 DOMPIERRE SUR MER	2 mois	108 933.50 €	07/09/2017
2017-010	Réhabilitation du bassin d'apprentissage de la Piscine d'Aigrefeuille d'Aunis	Polyester 2000	La Jarthe	24520 SAINT GERMAIN ET MONS	8 semaines	36 402.50 €	27/12/2017

MARCHÉS (NÉGOCIÉS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE) DE TRAVAUX

Marchés inférieurs à 209 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ	Date de décision d'attribution
2017-011	Remontage d'un bâtiment acquis à la société Fontaine - Pajot	Spaciotempo	Parc d'Acticité BP 42	80420 FLIXECOURT	Néant	27 000 €	21/12/2017

MARCHÉS ORDINAIRES DE FOURNITURES ET SERVICES

Marchés inférieurs à 5 225 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ	Date de décision d'attribution
2017-002	Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à la préparation et au suivi d'un contrat pluriannuel d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage	Verdi Conseil Midi Atlantique	24 Rue Sainte Monnique	33074 BORDEAUX	8 ans	TF : 5424.31 €/An TC 1 : 6962.3 €/An TC 2 : 9631.44 €/An	17/02/2017
2017-004	Inventaire (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau sur le périmètre de 23 communes de la Communauté de Communes Aunis Sud/1 Communes Nord	DCI Environnement	3 Rue Augustin Fresnel	85600 BOUFFERE	17 mois	84 900 €	25/07/2017
2017-005	Inventaire (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau sur le périmètre de 23 communes de la Communauté de Communes Aunis Sud/2 Communes Sud	Hydro Concept	29 Avenue Louis Brequet	85180 LE CHATEAU D'OLONNE	17 mois	89 280 €	25/07/2017
2017-009	Marché de fourniture et acheminement d'électricité	Total Energie Gaz	Immeuble Nova - 71 Boulevard National	92257 LA GARENNE COLOMBES Cedex	24 mois	50 936.14 €/an	15/12/2018

MARCHÉS À BONS DE COMMANDES DE FOURNITURES ET SERVICES

Marchés supérieurs à 207 000 € HT

N° DE MARCHÉ	OBJET DU MARCHÉ	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	ADRESSE 1	ADRESSE 2	DURÉE DU MARCHÉ	MONTANT HT DU MARCHÉ		Date de décision d'attribution
						MONTANT MINI	MONTANT MAXI	
2017-001	Fourniture et livraison de titres-restaurant	Edenred France	166-180 Boulevard Gabriel Péri	92240 MALAKOFF	48 mois	NÉANT	NÉANT	14/02/2017

Gestion et entretien du patrimoine communautaire

La CdC assure la gestion et l'entretien du patrimoine communautaire dont elle a la propriété, ou de biens mis à disposition dans le cadre des transferts de compétences. Cela représente :

2,68 hectares de bâtiments (1 bâtiment supplémentaire a été installé par la CdC en 2017)

12,5 km de voiries

13 100 m² de parking

13 hectares de tonte

26 hectares de fauchage mécanique

UNE CDC SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale poursuit son action de proximité auprès de l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Aunis Sud. Lieu d'accueil, d'information et d'orientation, il veille à répondre aux besoins des personnes les plus fragilisées, en partenariat avec les associations locales, les communes, les services du département ou de la CAF. Le CIAS informe les citoyens sur leurs droits et sur les aides existantes, et les oriente vers des organismes spécialisés pour toute question nécessitant l'intervention d'une structure tierce.

45

tonnes de denrées achetées par les clients de l'épicerie solidaire

85

aides d'urgences sollicitées

4

ménages accueillis dans l'hébergement d'urgence

1 628

contacts établis avec le CIAS

58

bénévoles

CIAS : UN ORGANISME PUBLIC ACTIF, À L'ÉCOUTE DES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

Missions

Organisme public ouvert aux personnes rencontrant une à plusieurs difficultés d'ordre social, le CIAS a pour mission d'accueillir, d'informer et d'orienter vers les partenaires et dispositifs adaptés.

Activités

Le CIAS gère :

- les demandes d'aides facultatives ;
- une épicerie solidaire ;
- un logement temporaire ;
- l'aire d'accueil des gens du voyage Ker Ketene

Il tient, par ailleurs, une place prépondérante dans :

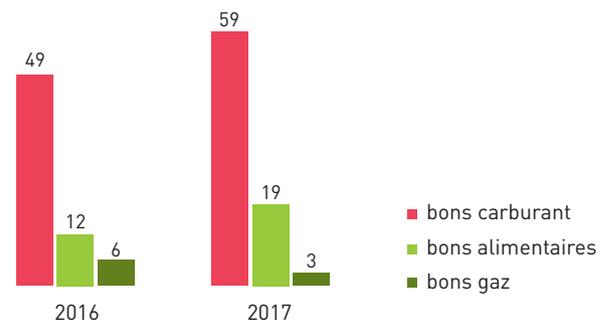
- **l'animation d'actions collectives ;**
- **le soutien aux associations à caractère social** dans les domaines de l'aide alimentaire, la lutte contre la précarité et l'hébergement d'urgence ;
- la coordination, l'animation et le développement d'**actions avec les partenaires locaux ;**
- la mise en place d'une **analyse des besoins sociaux.**

L'accueil du CIAS, un service en amélioration constante

Entre 2016 et 2017, de nouveaux besoins ont été identifiés comme l'accès au portail de la préfecture pour les permis de conduire ou les cartes grises. L'accompagnement de l'agent d'accueil est de plus en plus sollicité, comme le poste informatique dans le cadre de démarches administratives dématérialisées.

Une évolution des demandes pour les secours d'urgence

A été constatée en 2017 une hausse des bons alimentaires accordés : 82, soit une hausse de 24 % par rapport à 2016. Cette augmentation s'explique par la décision de privilégier durant l'été l'attribution de bons alimentaires au détriment de colis, démarche qui a pour objectif de lutter contre le gaspillage des denrées durant la période de fermeture de l'épicerie (4 semaines).



Nature et répartition des bons d'urgence attribués

- 8 conseils d'administration
- 12 commissions permanentes
- 38 délibérations
- 2 réunions de la commission consultative des Aides Facultatives

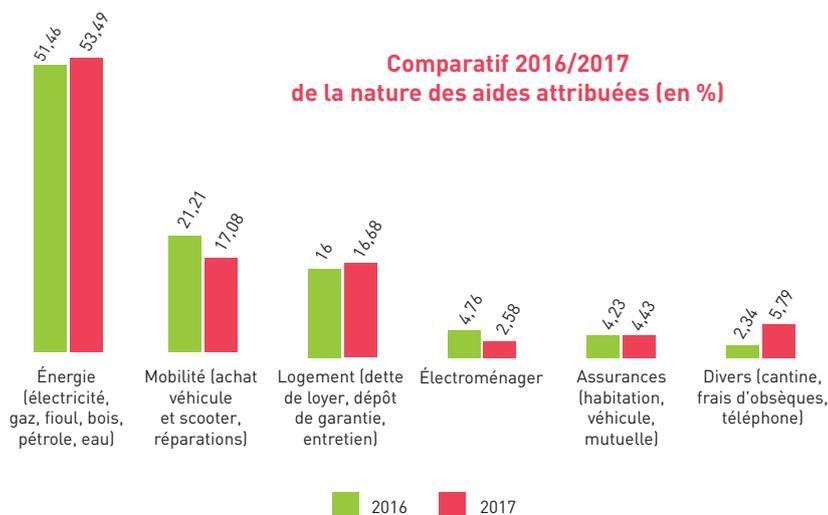


LES AIDES FINANCIÈRES



En 2017, on observe une hausse des prises de contact pour des demandes d'aide financière : 333 aides financières et 28 demandes d'inscription à l'épicerie "hors barème" ont été examinées en Commission permanente, contre 288 et 40 en 2016. En ce qui concerne le nombre d'aides attribuées, on note une baisse des chiffres : en 2017, 206 aides financières ont été attribuées et 14 inscriptions à l'épicerie, contre 235 aides et 18 inscriptions en 2016.

La modification du règlement des aides facultatives est un facteur d'explication de cette baisse des aides accordées, le CIAS n'intervenant plus pour les frais d'obsèques, le permis de conduire, l'achat d'un véhicule et le règlement des dépôts de garantie.



Les aides financières sont majoritairement liées à la précarité énergétique et à des difficultés de mobilité. Elles sont souvent attribuées en cofinancement avec le Département (Fonds Solidarité Logement) et/ou le Secours Catholique. En 2018, il faudra être vigilant sur les demandes liées aux réparations de véhicules en raison du renforcement du contrôle technique en mai prochain.

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

"AU PANIER PARTAGÉ"

4 112
passages en caisse

2,84 €
prix moyen du panier

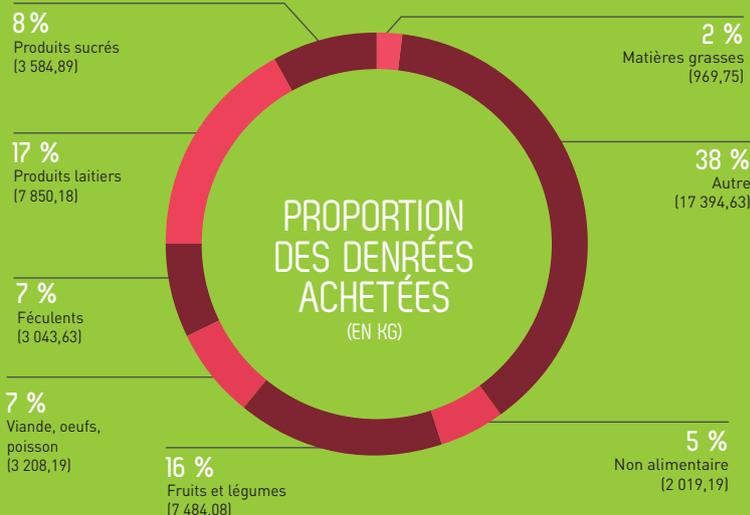
391
familles
soit

1 010
personnes aidées

Ouverte en 2014, l'épicerie solidaire accueille des familles originaires de tout le territoire Aunis Sud. Son objectif est d'apporter une aide principalement alimentaire à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu. Lieu de convivialité, d'information et d'insertion, l'épicerie permet aux usagers de faire des économies et donc de pouvoir faire face à d'autres charges de la vie courante. Un accompagnement à la gestion du budget alimentaire est également proposé.

Les actions collectives et partenariales

Seule ou en partenariat avec d'autres acteurs du territoire, l'épicerie solidaire propose des ateliers ouverts à tous et des actions partenariales : des ateliers cuisine, des actions santé (dépistage, ateliers santé ou nutrition), collecte de la banque alimentaire, etc.



30/

UNE CDC
SOLIDAIRE ET
À L'ÉCOUTE

UNE OFFRE D'HÉBERGEMENTS SOLIDAIRE

L'AIRE D'ACCUEIL

8

emplacements

9

mois, soit la durée
moyenne du séjour

91,23%

taux de remplissage

L'aire d'accueil des gens du voyage "Ker Ketene"

Au 1^{er} janvier 2017, en vertu de la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe, la Communauté de Communes s'est vue transférer la compétence "Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage". La CdC a confié au CIAS une compétence jusqu'alors assumée par le CCAS de Surgères.

Les 8 emplacements de l'aire peuvent accueillir 16 caravanes et une délivrance de fluides (eau/électricité) est possible en prépaiement. Afin d'assurer les travaux d'entretien, une fermeture annuelle de deux semaines environ est programmée.

Des actions collectives sont aussi organisées sur l'aire : animation de Pâques en avril, sensibilisation au tri sélectif en juin et en octobre, en passant par un atelier confiture.

Le logement temporaire

Il a pour objectif d'accueillir en priorité les personnes du territoire de la CdC Aunis Sud sans solution de logement ou d'hébergement, pour un mois (renouvelable deux fois) et dans une perspective de relogement ou de réorientation vers des dispositifs adaptés. La gestion locative est assurée par le CIAS.

L'accompagnement social est réalisé par un travailleur social de l'association Altea/Cabestan, avec laquelle le CIAS a passé une convention.

LE LOGEMENT TEMPORAIRE

16

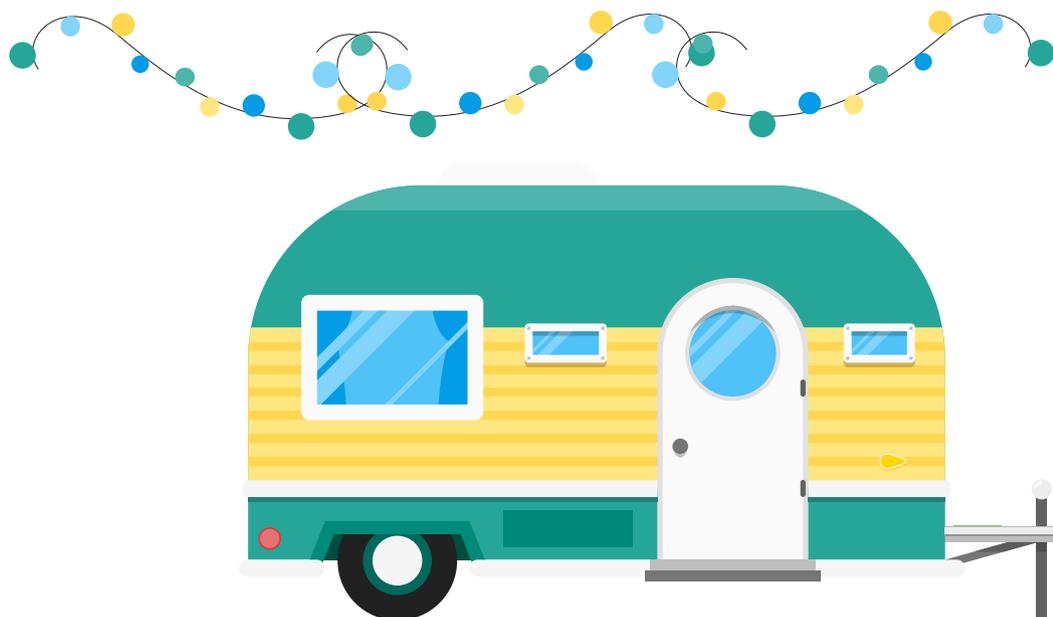
demandes

4

entrées effectives

6

personnes
accueillies



UNE CDC ATTENTIVE À L'ACCUEIL ET À L'ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE

Parce que la jeunesse est une période cruciale où chacun se construit, la Communauté de Communes Aunis Sud a fait des thématiques jeunesse ses priorités. Événements sportifs et culturels, initiatives jeunes, animations péri et extra-scolaires, accompagnement personnalisé : les actions se multiplient afin de créer un contexte favorable à l'épanouissement des jeunes de tous les âges. Un dénominateur commun des actions jeunesse de la CdC : avancer main dans la main avec les jeunes, construire à leurs côtés et grâce à leur implication les conditions de leur réussite et de leur développement.

1 039 076 €

de subventions accordées dans le cadre du PEL

59 342 €

de recettes pour
les 3 piscines
intercommunales

119

enfants ont participé
aux Olympiades

41 974 €

de subventions au titre du sport

PROJET ÉDUCATIF LOCAL :

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE CO-CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS CITOYENS DU TERRITOIRE

Projet Éducatif Local : 2017, année d'évaluation

Dispositif de concertation et d'accompagnement des acteurs enfance et jeunesse, le PEL accompagne la mise en synergie des actions Enfance, Jeunesse et Famille à l'échelle du territoire communautaire. Pivot du Projet Social Communautaire, le PEL construit avec de nombreux acteurs de la société civile un écrit pluriannuel, qui constitue une ligne de vie durant 4 ans. L'année 2017 a marqué la fin d'un cycle, avec une évaluation clôturant la période 2014-2017.

Cette évaluation a mobilisé de nombreux acteurs du territoire, suivant 3 axes complémentaires :

- **des temps de concertation** réunissant un ensemble d'acteurs volontaires, sur des thématiques ciblées ou plus larges
- **des interviews et des questionnaires** réalisés auprès des acteurs, des élus et des habitants du territoire

■ un diagnostic social de territoire.

Les différentes rencontres ont permis de dégager les premières grandes orientations qui guideront la rédaction du PEL 2018-2021.

Les TAP, un réseau en plein essor dans un contexte incertain

Si 2015 a été l'année de généralisation des Temps d'Accueil Périscolaire, 2017 aura été celle de leur maturité. Ensemble, acteurs du territoire, coordinateurs, directeurs d'accueil et animateurs ont, sous l'impulsion de la CdC, constitué un véritable réseau afin d'échanger sur leurs pratiques, se former et mutualiser leurs compétences.

Diversification des projets collectifs : un territoire qui fait sens pour les acteurs locaux

L'ouverture vers de nouveaux acteurs (associations de parents d'élèves, bibliothèques, Accorderie, etc.) a favorisé une augmentation et une plus grande diversification des projets collectifs entre structures du territoire. Ainsi, plus d'enfants et de jeunes ont pu bénéficier d'une offre d'activités et de services variés.



Offre Jeunesse : un accueil régulier rythmé par des événements reconnus

Afin de rendre public et de valoriser le dynamisme de l'offre jeunesse, les acteurs jeunesse du territoire ont produit un annuaire regroupant les services et les actions jeunesse en Aunis Sud. Preuve visible de l'importante offre de loisirs déployée sur le territoire, guidée par un même principe fondateur : "Des jeunes acteurs de leurs projets".

Des actions événementielles ponctuent également cette offre de services pour les jeunes en quête de projets personnels ou professionnels : Fonds d'aide aux initiatives de jeunes, baby-dating, Forum Jobs...

Accompagner la vie associative : des subventions stables pour des projets en hausse

La CdC s'appuie sur un maillage dense d'acteurs locaux, au sein duquel les associations occupent une place essentielle. L'enveloppe des subventions consacrée à l'action sociale et à la politique Enfance Jeunesse Famille a été maintenue. Seulement, l'augmentation des accueils périscolaires a entraîné une nouvelle répartition de cette enveloppe entre les différents opérateurs du territoire.



Une gouvernance au service du territoire

Outre le programme des actions Enfance Jeunesse Famille déployé en Aunis Sud, le cœur du PEL est constitué des nombreux temps de concertation entre tous les acteurs du territoire et partenaires de la CdC : associations, communes, CIAS, Syndicats Intercommunaux à Vocation Scolaire, établissements scolaires, travailleurs sociaux, partenaires institutionnels. Cette mise en relation constitue un préalable nécessaire afin qu'émerge et se consolide une véritable cohérence entre les acteurs locaux, dans le respect de la diversité des structures.

SPORTS :

UN CALENDRIER D'ANIMATIONS ET D'ACTIVITÉS D'UNE GRANDE RICHESSE

1 096

élèves ont profité de l'encadrement des ETAPS

94 189

personnes ont fréquenté le complexe sportif à Aigrefeuille d'Aunis

230 290

personnes ont pratiqué une activité au sein du complexe sportif à Surgères

4 640

personnes amenées à la piscine à Aigrefeuille par le camping

2 479

leçons de natation données

Les activités en milieu scolaire

Enseignants et éducateurs sportifs travaillent ensemble pour proposer des animations et activités de qualité aux 45 classes du territoire. Athlétisme, ultimate, cirque, roller, jeux d'opposition, accrogym, gym, golf, handball, jeux de raquettes, baseball, expression corporelle, vélo ou encore badminton : 15 activités réparties en 2 cycles de 10 séances par classe, encadrées par 7 éducateurs sportifs.

Au-delà de ces activités récurrentes, 450 enfants ont participé à la rencontre inter-école "athlétisme", le 16 mai sur le complexe à Aigrefeuille d'Aunis. Une rencontre "handball" était inscrite au calendrier mais a dû être annulée en raison d'intempéries.

Vac-En Sport

Événement incontournable des vacances, Vac-En Sport a permis aux enfants de 10 à 14 ans de pratiquer un large éventail de disciplines : voile, plongée, football américain, karting ou encore accrobranche. En 2017, ils se sont rendus à Surgères, Aigrefeuille d'Aunis et Oléron.

Fréquentation en 2017 :

- 139 enfants inscrits, dont 98 garçons et 41 filles

Les piscines intercommunales à Aigrefeuille d'Aunis, Surgères et La Devisse-Vandré

Les piscines ont ouvert en deux temps : du 6 juin au 29 septembre pour les scolaires, associations et dans le cadre des leçons ; puis du 19 juin au 17 septembre au public. Pour la première fois, la piscine à Surgères a proposé une animation artistique : une initiation à la BD, à laquelle 45 baigneurs adeptes de bulles ont participé.

	FRÉQUENTATION	RECETTES
Aigrefeuille	20 940 (avec le camping)	20 883,91 €
Surgères	17 538	30 394,00 €
La Devisse - Vandré	4565 (avec le camping)	8 064,48 €
TOTAL	43 043	59 342,39 €



UNE ANNÉE SPORTIVE

BIEN REMPLIE EN MILIEU SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Les manifestations sportives

■ La Journée des sports le 23 septembre à Surgères

189 enfants des classes de CM1 et CM2 ont découvert plusieurs activités lors de cette journée. 13 clubs ont proposé 13 sports différents : taekwondo, athlétisme, rugby ou encore escalade. Le midi, les élèves ont pu profiter d'un show de basket acrobatique.

■ Animations mutualisées

Les baigneurs des 3 piscines ont découvert les boîtes à livres disposées non loin des transats : 254 documents jeunesse et adulte, offerts par les bibliothèques, ont été mis à disposition des usagers pour créer du lien et donner la possibilité de lire différemment.

Les musiciens du Conservatoire de musique se sont rendus à deux reprises au bord de la piscine à Surgères pour offrir une pause musicale aux baigneurs. Des agents du service ont également participé à plusieurs manifestations sur le territoire : les Olympiades, Cap Loisirs et le festival Cycle & Sound.

L'École multisports

Ouverte aux enfants de la GS au CP, l'École multisports a offert l'occasion à 56 enfants de pratiquer diverses activités le mercredi après-midi : gymnastique, jeux de ballons, jeux d'opposition, cirque, roller, raquettes, golf, athlétisme, vélo, escalade et crosses. 8 éducateurs sportifs ont encadré les enfants, à Aigrefeuille d'Aunis et à Surgères.

Le soutien aux associations sportives

■ 7 projets de manifestations à grande ampleur ont été subventionnés, pour un montant total de 8 370 €

■ 29 clubs ont été aidés à hauteur de 17 € par jeune, soit 32 929 €, pour les jeunes de moins de 18 ans

■ 5 clubs ont été soutenus pour l'aide à la formation de 11 personnes, soit un montant de 675 €.

7 projets de manifestations soutenus

189 enfants ont participé à la Journée des sports

119 enfants ont participé aux Olympiades



UNE CDC ÉCO-RESPONSABLE TOURNÉE VERS L'AVENIR

La Communauté de Communes place les questions environnementales au cœur de sa stratégie et les intègre à ses projets pour tendre vers un développement durable de son territoire. Elle s'attache plus particulièrement à la protection des milieux, à la transition énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique, à la sensibilisation du public aux gestes écologiques de tous les jours et à l'accompagnement du passage au "Zéro pesticide" dans les espaces publics.

33%

c'est l'augmentation du poids des emballages recyclables des ménages d'Aunis Sud suite au passage à la collecte incitative

42

familles participantes au Défi Familles à Énergie Positive en Aunis Sud

2 378

ragondins piégés

21%

c'est la baisse du poids de la poubelle noire des ménages d'Aunis Sud suite au passage à la collecte incitative

LA PROTECTION DES MILIEUX, ENJEU D'AVENIR

La lutte contre les ragondins, les rats musqués, la jussie et le myriophylle

Aunis Sud assume la compétence "Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles et les espèces aquatiques envahissantes" via le SYHNA (Syndicat hydraulique du Nord Aunis). Les actions qu'elle assume concernent principalement les marais, les cours d'eau et les plans d'eau où se développent jussie et myriophylle, dont le développement est enrayé pour éviter une colonisation des milieux naturels.

En 2017, une opération contre le myriophylle a eu lieu au Lac de Frace : arrachage mécanique des plantes mais également de leurs racines, suivi d'un arrachage manuel de finition.

Le ragondin et le rat musqué occasionnent d'importants dégâts sur les cultures, dont ils se nourrissent, et sur les rives et les routes, fragilisées par leurs terriers. De plus, ils sont porteurs de maladies dangereuses comme la leptospirose. La campagne 2017 a piégé 2 378 ragondins et 517 rats musqués, soit respectivement 12 % et 11 % de plus qu'en 2016, déjà enregistrée comme une année record. Cette hausse des captures s'explique en partie par une connaissance encore approfondie du terrain des équipes d'Aunis GD, en charge du piégeage collectif.

La compétence GEMAPI

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations constituent des compétences transférées le 1^{er} janvier 2018 aux Communautés de Communes. Leur gestion et leur organisation doivent être assumées par bassins versants.

Aunis Sud se situe sur 4 bassins : la Boutonne, la Charente, le Curé et le Mignon (les deux derniers appartenant au grand bassin de la Sèvre Niortaise). Ces bassins dépendent de plusieurs collectivités.

Le service Environnement a poursuivi en 2017 le travail engagé : la constitution de 4 syndicats mixtes qui exerceront la compétence sur l'ensemble de chacun des bassins versants.



RÉSULTAT DU PIÉGEAGE DES RAGONDINS EN 2017



AUNIS SUD S'ENGAGE DANS LA PROTECTION DES MILIEUX

Inventaire des zones humides

Exigés par les SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) et dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, 23 communes doivent dresser l'inventaire de leurs zones humides (4 l'ont déjà fait). L'étude menée localise chaque zone humide afin d'éviter son classement en zone constructible et la caractérise dans le but de mieux comprendre son fonctionnement au sein du bassin versant.

Sur la base d'une cartographie des probabilités de présence de zones humides, des techniciens parcourent le terrain, examinent la végétation (il existe des plantes caractéristiques de zones hu-

mides) et sondent le terrain à la tarière pour délimiter les secteurs humides.

En 2017, les inventaires ont commencé par les communes d'Aigrefeuille d'Aunis, Breuil La Réorte, Chervettes, Genouillé, Le Thou, Saint-Crépin et Saint-Laurent de la Barrière. Conduits par deux bureaux d'étude ayant chacun en charge une dizaine de communes, ils s'achèveront en 2018.

La démarche est menée en concertation avec les acteurs et la population locale, qui pourra donner son avis après la phase de terrain. La cartographie finale sera intégrée au PLUi-H en cours d'élaboration.

Le passage au "Zéro pesticide"

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte impose en 2017 aux collectivités la mise en place d'un entretien "zéro phyto" dans tous les espaces publics (espaces verts, promenades, forêts, voiries, parkings, cours d'écoles), sauf les cimetières. Depuis cette année, les produits chimiques ne sont plus utilisés. Comme ses communes, la CdC Aunis Sud a adapté les pratiques d'entretien des espaces dont elle a la charge : zones d'activités, parkings des pôles gares, espaces verts et parkings des bâtiments publics.



ENCOURAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET FAVORISER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le plan Climat-Air Énergie Territorial et ses diagnostics préalables

La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), entrée en vigueur en 2015, prévoit que les EPCI à fiscalité propre et de plus de 20 000 habitants adoptent un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avant fin 2018. Ce dernier vise à atténuer les effets du changement climatique et à concevoir les solutions pour s'y adapter.

Le PCAET comprend :

- **un diagnostic**, concernant : les émissions territoriales de gaz à effet de serre et les émissions de polluants de l'air ; les consommations énergétiques du territoire ; les réseaux de distribution d'énergie ; les énergies renouvelables sur le territoire ; la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.
- **une stratégie territoriale**, qui identifie les priorités retenues par la collectivité et les objectifs qu'elle se donne

- **un plan d'actions** sur l'ensemble des secteurs d'activité, pensé comme un véritable outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire

- un dispositif de suivi et d'évaluation, portant sur la réalisation d'actions, la gouvernance et le pilotage adoptés.

En 2017, la CdC a réalisé :

- **son diagnostic "Énergies et Gaz à effet de serre"** via l'Agence Régionale d'Évaluation environnement et Climat

- **son diagnostic "Vulnérabilité du territoire face aux enjeux du changement climatique"** grâce à 4 stagiaires de Polytech Tours.

Le diagnostic sur la qualité de l'air reste à établir avant de travailler sur la stratégie et le plan d'action du PCAET.

Sensibiliser le public pour faire évoluer les pratiques

Le service Environnement a pour mission de sensibiliser le public aux questions environnementales. En plus des supports habituels de la CdC, des événements sont organisés en partenariat avec Défi Énergies 17, association qui porte l'Espace Info Énergies d'Aunis Sud, et avec Cyclad pour la réduction des déchets.

Part de la production d'énergies renouvelables par rapport à la consommation énergétique à atteindre pour répondre aux objectifs de la Loi de Transition Énergétique :

En 2030 : 32%

En 2050 : 40%



40/

UNE CdC
ÉCO-RESPONSABLE
TOURNÉE
VERS L'AVENIR

S'INVESTIR AU QUOTIDIEN DANS LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES

Le Défi Familles à Énergie Positive

Le Défi a pour objectif de réduire notre consommation d'énergie grâce à des gestes simples et ainsi mobiliser le grand public sur les économies d'énergie, d'eau et de déchets que l'on peut réaliser au quotidien en adoptant des éco-gestes.

Du 1^{er} décembre au 30 avril, les familles regroupées en équipe doivent réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8 %, et réaliser dans le même temps de réelles économies sur le budget énergétique du foyer. Le Défi 2016-2017 a regroupé 42 familles sur Aunis Sud. Au niveau national, il a réuni 8 700 foyers, qui ont réalisé 66 millions kWh d'économies d'énergie, soit l'équivalent de 1 000 tonnes de CO₂ émises dans l'atmosphère.

La production d'énergies propres

■ Accompagnement du projet de centrale photovoltaïque sur un terrain communautaire désaffecté

En 2017, la CdC a loué à l'entreprise Luxel un vaste terrain en friche à La Devise, sur lequel 9 000 panneaux photovoltaïques ont été installés, créant sur 3,4 hectares une centrale d'une puissance de 2,7 MWc. Chaque année, 3 300 MWh d'électricité verte seront produits, soit l'équivalent de la consommation de 2 200 habitants. D'autres projets sont à l'étude.

■ Développement de toitures photovoltaïques sur les bâtiments publics avec un financement participatif

La CdC a signé une convention avec DEMOSOL, entreprise créée par le Centre Régional des Énergies Renouvelables. Dans ce cadre, DEMOSOL a installé en 2017 une toiture photovoltaïque de 70 m² sur le bâtiment de l'école de musique à Aigrefeuille d'Aunis. Elle produira en moyenne chaque année l'équivalent des besoins électriques de 3 foyers. La toiture est à disposition pour 25 ans et DEMOSOL revend l'électricité produite.

Une partie du financement des panneaux a été ouverte aux habitants via LUMO, plateforme de financement participatif.



UNE CdC PORTÉE PAR UNE GESTION SAINNE

Dans un contexte financier national incertain combiné au transfert de nouvelles compétences, la CdC – comme bon nombre de collectivités – a dû s'adapter. Elle poursuit ses efforts de maintien des dépenses de fonctionnement afin de dégager de l'autofinancement et ainsi lancer des opérations d'aménagement majeures.

22%

des dépenses de fonctionnement
pour l'environnement

334 000 €

de subventions
dédiées à la culture

3 660 000 €

de dépenses d'investissement

278 000 €

liés aux dépenses d'équipements sportifs

BUDGET :

UN OBJECTIF DE MAÎTRISE DES DÉPENSES POUR FAVORISER L'AUTOFINANCEMENT

Depuis 2016, la Communauté de Communes mène un important travail de maîtrise de ses dépenses. L'ambition de la collectivité est de lui permettre de générer un autofinancement suffisant afin de soutenir sa politique d'investissement tout en maintenant ses taux de fiscalité et en limitant son besoin de financement par l'emprunt. Ainsi, le budget 2017 a été bâti

sur un objectif de stabilité des charges à caractère général et des subventions par rapport au compte administratif 2016, tout en reconduisant les taux de fiscalité directe locale 2016.

Les objectifs fixés sur les dépenses de fonctionnement ont été remplis, et la croissance des recettes, malgré la baisse continue des dotations versées par l'État,

a permis de générer un résultat et un autofinancement en forte hausse. La dette portée par le budget principal est également en diminution de près de 8 % à 9 209 K€.

À noter également que les ventes de parcelles sur les parcs d'activités ont permis de diminuer le stock de terrains, diminuant ainsi le déficit d'investissement de ces budgets annexes.

	BUDGETS	PRINCIPAL	BÂTIMENTS RELAIS	PÉPINIÈRE INDIGO	ZONES D'ACTIVITÉS	TOTAL
FONCTIONNEMENT	Dépenses	12 525 064,88 €	41 596,08 €	182 604,60 €	4 208 958,97 €	16 958 224,53 €
	Recettes	15 164 732,54 €	86 961,51 €	181 453,98 €	4 185 916,64 €	19 619 064,67 €
	Résultat	2 639 667,66 €	45 365,43 €	- 1 150,62 €	- 23 042,33 €	2 660 840,14 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	3 660 034,44 €	73 742,27 €	405 193,92 €	4 873 449,62 €	9 012 420,25 €
	Recettes	3 210 952,88 €	51 818,05 €	121 304,38 €	3 699 280,60 €	7 083 355,91 €
	Résultat	- 449 081,56 €	- 21 924,22 €	- 283 889,54 €	- 1 174 169,02 €	- 1 929 064,34 €
RESTES À RÉALISER	Dépenses	500 595,18 €				500 595,18 €
	Recettes	52 778,50 €				52 778,50 €

Dépenses d'équipement et remboursement du capital de la dette 2017 :

894 660 €	Remboursement capital des emprunts
277 877 €	Sport (gymnase et vestiaires tribunes Aigrefeuille, piscines, etc.)
199 764 €	Études urbanisme - environnement
165 182 €	Siège social, équipement des services et bâtiments techniques
152 012 €	Mobilité : Pôle Gare à Surgères et Halte TER Aigrefeuille-Le Thou
102 377 €	Action sociale (plateforme bâtiment à usage associatif, etc.)
55 088 €	Tourisme/communication
39 298 €	Site archéologique
32 773 €	Culture (Informatisation réseau bibliothèques, etc.)
28 286 €	Développement économique (étude offre d'hébergement marchand, etc.)
6830 €	Affaires scolaires et enfance jeunesse
6828 €	Fonds de concours versés aux communes
4045 €	Voirie
3603 €	Gendarmeries

Les dépenses d'équipement

La CdC Aunis Sud a réalisé des dépenses d'équipement à hauteur de 1 073 963 €, valorisation des travaux en régie inclus.

Ces dépenses ont été guidées par plusieurs objectifs :

- **l'amélioration des équipements sportifs**, notamment dans les piscines, pour une somme de près de 278 000 €
- **la poursuite du PLUi-H et de l'inventaire des zones humides**, représentant une dépense de près de 200 000 €
- **l'équipement des services**, avec notamment le renouvellement d'une partie du parc de véhicules (minibus, camion poly-benne, véhicule de service)
- **finaliser ou poursuivre les projets en matière de mobilité** : les dernières factures de l'opération de la Halte TER du Thou ont été soldées pour plus de 124 000 € ; le projet du Pôle Gare à Surgères se poursuit en phase études.

Les grandes masses du budget principal (exprimé en milliers d'euros)

L'autofinancement brut a progressé de plus de 60 % entre 2016 et 2017, permettant de dégager une capacité d'autofinancement nette de 729 K€ (contre 203 K€ en 2016).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN K €	12 525,06
Charges à caractère général	1 124,83
Charges de personnel	3 462,15
FNGIR*	161,36
Fiscalité reversée aux communes	1 777,30
Subventions et participations versées	4 991,73
Intérêts de la dette	378,32
Charges exceptionnelles	35,13
Amortissements des immobilisations	587,40
Autres opérations d'ordre (cessions immobilisations)	6,85

CAF brute :
1 624 K €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN K €	15 164,73
Produits des services	534,84
Fiscalité	10 041,16
Dotations et participations perçues	2 355,97
Autres produits de gestion courante	299,29
Produits divers	102,94
Valorisation des travaux en régie	8,27
Produits exceptionnels	213,08
Produits exceptionnels sur cessions immobilisations	6,85
Autres opérations d'ordre	24,13
Excédent 2016 reporté	1 578,20

* Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN K €	3 660,03
Remboursement capital emprunts	894,66
Refinancement de la dette	866,09
Déficit 2016 reporté	597,15
Dépenses d'équipement	1 058,86
Fonds de concours versés aux communes	6,83
Travaux en régie	8,27
Autres dépenses d'investissement	1,17
Autres opérations d'ordre	24,13
Opérations patrimoniales	202,87

CAF nette :
729 K €

RECETTES D'INVESTISSEMENT EN K €	3 210,95
Subventions d'investissement	116,97
Fonds de compensation TVA	158,26
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 199,35
Souscription d'emprunts	0
Refinancement de la dette	934,54
Amortissements des immobilisations	587,4
Autres opérations d'ordre	6,85
Autres recettes d'investissement	4,72
Opérations patrimoniales	202,87

L'endettement

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette du budget principal atteint 9 209 050 €

↘ en baisse de 779 105 € sur l'exercice*.

Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette consolidée atteint 11 691 835 €

↘ en baisse de 707 770 € sur l'exercice*.

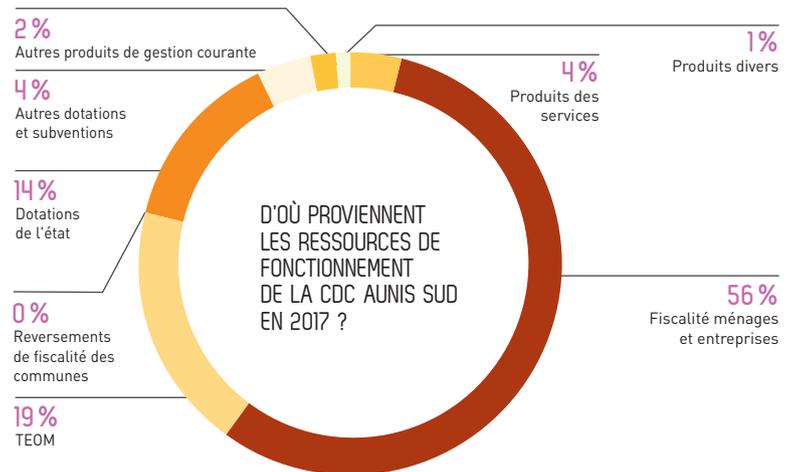
* en tenant compte de l'intégration des emprunts de la gendarmerie d'Aigrefeuille d'Aunis repris au 1^{er} janvier 2015.

BUDGET :

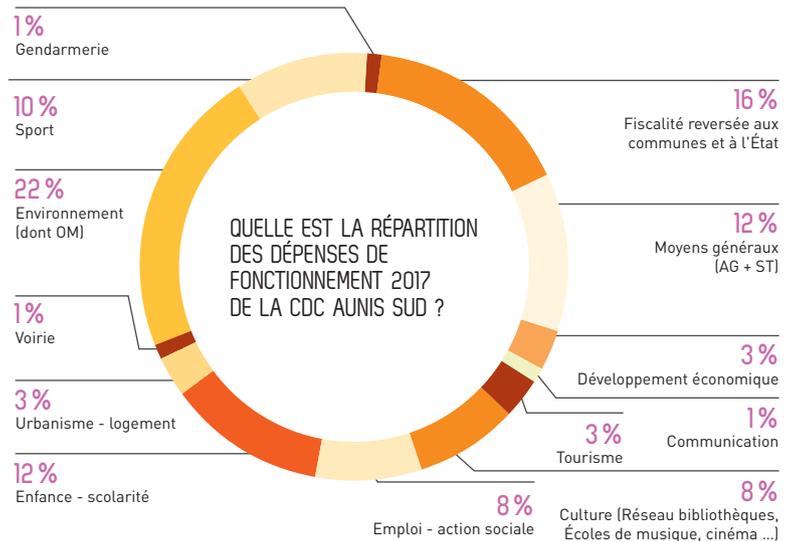
UN OBJECTIF DE MAÎTRISE DES DÉPENSES POUR FAVORISER L'AUTOFINANCEMENT

Le fonctionnement de la collectivité

La fiscalité représente la part prépondérante des recettes réelles de fonctionnement de la Communauté de Communes. La part de la fiscalité ménages et entreprises hors TEOM progresse continuellement, passant de 49 % en 2014 à 56 % en 2018. A contrario, les dotations de l'État sont passées de 19 % à 14 % en 3 ans.

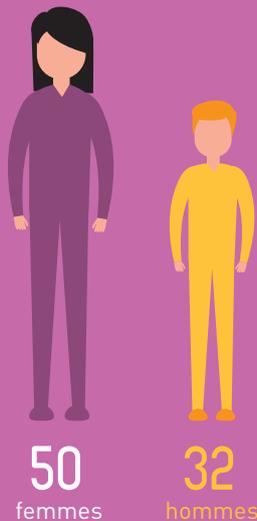


La répartition des dépenses de fonctionnement de la Communauté de Communes est stable par rapport à l'exercice 2016, avec notamment l'environnement (dont la gestion des ordures ménagères), les reversements de fiscalité aux communes, l'enfance jeunesse, le sport, l'emploi et l'action sociale. 12 % des dépenses de la CdC correspondant aux moyens généraux (administration générale, services techniques).



RESSOURCES HUMAINES :

DES SERVICES EN MUTATION



Effectifs

Au 31 décembre 2017, la CdC Aunis Sud compte **82 agents en poste** tous contrats confondus, dont 77 fonctionnaires et 5 contrats à durée déterminée. Ils sont répartis de la manière suivante :

- catégorie A : 16 %
- catégorie B : 40 %
- catégorie C : 44 %.

Mouvements du personnel

En 2017, 3 agents ont été recrutés et 11 autres ont quitté la CdC, faisant passer les effectifs de 90 à 82 agents. 2 départs à la retraite et 2 nouvelles mises en disponibilité ont fait évoluer la composition des équipes.

Les formations

255 jours de formations au total, dont :

- 43 % suivis par les agents de catégorie A
- 29 % suivis par les agents de catégorie B
- 29 % suivis par les agents de catégorie C.

46 ANS
c'est l'âge moyen de nos agents

7 personnes en situation de handicap



RESSOURCES HUMAINES : DES SERVICES EN MUTATION

7

réunions du
Comité technique

2

réunions
du CHSCT

Des réorganisations de services et une optimisation des ressources

La collectivité a accompagné les agents en situation de précarité (employés sous contrat) pour les aider à pérenniser leur emploi en intégrant la fonction publique territoriale. Ainsi, quatre agents en CDD ont été nommés fonctionnaires après avoir réussi leur concours et un CAE a été pérennisé en tant qu'agent titulaire.

Parallèlement, le départ à la retraite de deux agents techniques, dont le responsable du Centre technique, a permis une réorganisation de l'équipe s'appuyant sur une montée des compétences des agents. Un nouvel agent a été recruté pour seconder le Directeur dans les missions d'étude et de programmation de travaux. Arrivée en fin d'année, cette agente accompagne ainsi la réorganisation du service technique.

Un autre technicien a rejoint, également en fin d'année, le service Développement Économique dans le cadre d'une réorganisation du service. Il assure, entre autres, les missions de gestion des zones d'activités.

Pour accompagner la montée en compétence d'un agent, une prestation de coaching a été réalisée avec succès pour la première fois dans l'histoire de la collectivité. Cet accompagnement a permis de l'accompagner dans sa prise de fonction d'encadrant.

La CdC accompagne toujours la mutualisation des formations des agents territoriaux (communes et CdC). Les agents se retrouvent ainsi régulièrement au siège de la CdC ou dans les communes pour se former en continu avec le CNFPT.



Aunis
Sud

Ma Communauté
de Communes

Directeur de la publication : Jean Gorioux
Comité de rédaction : Commission Communication
Rédactrice en chef : Marie-Pierre Chobelet
Coordination éditoriale : Caroline Sagnier,
Marine Lardière, Vincent Ader
Conception & réalisation : INSTANT URBAIN
Photos : Martin Charpentier, Xavier Léoty, Yves Salaün,
Mathieu Vouzelaud, CdC Aunis Sud
Impression : Document Concept 17


IMPRIM'VERT®



Ma Communauté
de Communes

Contacts

Les équipes de la Communauté
de Communes Aunis Sud vous accueillent
et vous renseignent :
44, rue du 19 mars 1962
17700 SURGÈRES
Tel. : 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi-jeudi 9h-12h et 14h-17h
Vendredi 9h-12h et 14h-16h

Restez connectés !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
www.aunis-sud.fr

Votre Communauté de Communes vit
aussi sur les réseaux sociaux :



@CdCAunisSud



Communauté de
communes Aunis Sud



Conservatoire de
musique Aunis Sud



Pépinière Entreprises
Indigo - Aunis Sud



Chantier archéologique
Saint Saturnin du Bois



Bureau Information
Jeunesse - Aunis Sud